

Internet à très haut débit : gare à la facture numérique

Département. La révision du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique est à l'ordre du jour de la session du conseil général qui s'ouvre ce lundi.

Encore de la friture sur la ligne ? Initié en 2007 par le syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), à travers un réseau d'initiative publique (li@in) ayant vocation à connecter l'ensemble du département en Internet à très haut débit, le dossier du déploiement de la fibre optique dans l'Ain revient en dessus de pile, sur le bureau des élus départementaux.

Au programme de la session du conseil général, prévue sur deux jours, ces lundi et mardi, à l'Hôtel du Département, la révision du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) constituera un des gros morceaux de l'ordre du jour. En toile de fond, une série de contentieux entre le SIEA et Orange/France Telecom, sur la propriété des réseaux enterrés et la concu-

rence sur les zones les plus rentables, à forte densité de population. Aujourd'hui, grâce à l'étude portant sur la mise en conformité du réseau avec l'ensemble des fournisseurs d'accès, un accord est tout près d'être signé entre le SIEA et l'opérateur semi-public. Il n'en demeure pas moins que ces tractations auront considérablement fragilisé le modèle économique sur lequel était bâti cet ambitieux projet de développement numérique.

635 millions d'euros à sortir et des recettes incertaines

Alors que les clignotants sont de nouveau au vert, il s'agira de ne pas se mettre dans le rouge pour Orange. Dans cet esprit, l'idée de la majorité départementale n'est pas de remettre en cause la stratégie d'aménagement virtuel du territoire, mais de se garder la possibilité



■ Même si un accord va être signé entre Orange et le SIEA, le modèle économique du réseau li@in est fragilisé. Photo Archives SIEA

d'en modifier le scénario, pour en maîtriser les coûts. Car ce nouveau SDTAN prévoit explicitement une « pondération » qui serait rendue nécessaire par la « fragilité du plan d'affaires du SIEA », s'agissant d'un montant d'investissements de 635 millions d'euros. Pour quels financements ? Un haut

niveau d'endettement (410 millions d'euros), et des recettes... « incertaines », une subvention attendue (espérée) de 69 millions d'euros en provenance du Fonds de solidarité numérique, une autre de 40 millions d'euros en provenance de la Région Rhône-Alpes, le tout assis sur un taux de

pénétration du réseau li@in évalué à 52 % en 2020 (contre 11,3 % aujourd'hui). D'où l'idée d'envisager des alternatives, et notamment l'hypothèse d'une « pause de deux ans et d'un report de fin de déploiement à 2026 ». Il serait urgent de ralentir ? ■

Vincent Lanier